

DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Commune
de
BLAIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 MAI 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-huit Mai, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BLAIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BUF, Maire de BLAIN.

DATE DE CONVOCATION : 23 Mai 2019.

NOMBRE DE CONSEILLERS : EN EXERCICE : 28 – PRESENTS : 22 – REPRESENTES : 5.

PRESENTS : M. BUF Jean-Michel, Mmes GUIHOT Nathalie et GUIHO Marie-France, M. POINTEAU Jean-Luc, Mme DUBOURG Yolande, M. CAILLON Philippe, Mme LE BORGNE Véronique, MM. FLIPPOT Jacky, RICARD Jean-François et CODET Stéphane, Mme AUBRY Sylvie, MM. BROUTIN Ludovic et COLIN Arnaud, Mmes DENIEL Brigitte, GUINEL Marie-Jeanne et LE BOUEDEC Christiane, MM. PAITIER Christophe et PELÉ Martin, Mme PELÉ LEGOUX Laurence, MM. PONTAC Serge et RICARDEAU James et Mme SCHLADT Rita.

EXCUSES : Mme CAMELIN Christine (*pouvoir à Mme Véronique LE BORGNE*), Mme COOREVITS Catherine (*pouvoir à M. Ludovic BROUTIN*), Mme GILLET Maryline (*pouvoir à M. Philippe CAILLON*), M. MORMANN Cédric (*sans pouvoir*), Mme ORDRONNEAU Séverine (*pouvoir à M. Arnaud COLIN*) et M. PLANTARD Thierry (*pouvoir à Mme Rita SCHLADT*).

SECRETAIRES DE SEANCE : Mmes Rita SCHLADT et Laurence PELÉ LEGOUX.

OBJET :	Résiliation d'un mandat de gestion immobilière et de la convention de mandat financier relative à l'encaissement des recettes conféré à SOLIHA, conformément à l'article L. 1611-7-1 du CGCT.
----------------	--

N° 2019 / 05 / 02

La Commune est propriétaire d'un certain nombre de logements dont elle assurait la gestion locative.

Face à la complexité de la gestion locative des logements municipaux dans un contexte de formalisation accrue des droits et obligations des parties, un partenariat a été établi avec SOLIHA Agence Immobilière Sociale Bretagne Loire, pour développer la gestion des logements mis en location.

Par délibération du 28 février 2019, le conseil municipal a approuvé les mandats de gestion pour 10 logements municipaux.

La Commune a récemment été sollicitée par Blain Sans Frontière (BSF), dans le cadre d'une demande d'hébergement d'urgence. N'étant plus gestionnaire de ses logements et le conventionnement entre SOLIHA et BSF risquant d'être long et complexe, il a été convenu, en accord avec SOLIHA, de reprendre la gestion directe d'un logement vacant situé au n°7bis avenue de la République.

Il convient pour cela, de résilier le mandat passé avec SOLIHA.

7 bis Avenue de la République	Appartement de Type 3 1^{er} étage	62 m²	LIBRE
--------------------------------------	---	-------------------------	--------------

.../...

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 28 février 2019,
approuvant les mandats de gestion passés avec SOLIHA pour 10 logements
municipaux, dont celui situé au 7bis, avenue de la République,*

*Considérant la sollicitation de Blain Sans Frontière et l'urgence de mettre
un logement à disposition d'une famille,
Considérant l'accord de SOLIHA sur la reprise en gestion directe du
logement par la Commune,*

Le Conseil Municipal,

*APPROUVE la résiliation du mandat de gestion relatif au logement situé au
7bis avenue de la République.*

<i>7 bis Avenue de la République</i>	<i>Appartement de Type 3 1^{er} étage</i>	<i>62 m²</i>	<i>LIBRE</i>
--	---	-------------------------	--------------

*AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce
dossier.*

Vote : Unanimité.

Extrait certifié conforme,
Fait et affiché en Mairie de BLAIN,
Le 29 Mai 2019,
Le Maire,



Accusé de réception en préfecture
044-214400152-20190528-CM-2019-05-02-
DE

Date de télétransmission : 31/05/2019

Date de réception préfecture : 31/05/2019

Séance du Conseil municipal du 28 Mai 2019

Délibération n° 2019 / 05 / 02